

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 19 Décembre 2016 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme Dembélé (pouvoir à Mme Boury) M. Dubois (pouvoir à M. Massé)
Mme Meneau (pouvoir à M. Capy)

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Audin

Monsieur le Maire demande son accord au Conseil, qui le donne à l'unanimité, pour l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant le transfert à la Communauté de Communes, du dossier relatif à la mise en compatibilité du POS

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, les comptes rendus des séances du 29 septembre 2016, 16 novembre 2016 et 02 décembre 2016.
- **DONNE** son accord, à l'unanimité, pour l'autorisation spéciale relative à des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2017
- **SOLLICITE**, à 12 voix pour et 2 abstentions, des subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017, pour des travaux de sécurisation des bâtiments du groupe scolaire et pour des travaux d'extension et de renforcement du réseau d'eau potable, chemin du Rochoir.
- **FIXE**, à l'unanimité, la rémunération des agents recenseurs qui officieront lors du recensement de la population 2017 qui se déroulera du 18 janvier au 19 Février 2017.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les modifications à apporter, au sein des commissions et organismes suite à l'élection d'un nouvel adjoint consécutive au décès de M. Vercasson et à une redistribution des tâches
Commission Economie remplacement de M. Vercasson par M. Scherer
Commission Secteur associatif / culturel / communication remplacement de M. Gervais par M. Scherer
Commission Affaires familiales et sociales remplacement de M. Vercasson par M. Scherer
Commission d'appel d'offres remplacement de M. Vercasson par M. Gervais
Syndicat Mixte de la Vallée du Loing remplacement de M. Vercasson par M. Gervais
Société publique locale INGENOV remplacement de M. Vercasson par M. Gervais
Centrale d'achat APPROLYS remplacement de M. Vercasson par M. Scherer
- **DONNE** son accord, à 12 voix pour et 2 abstentions, pour solliciter une aide au titre du fonds départemental d'aide à l'équipement communal 2017 dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un espace de jeux pour enfants et adolescents
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les dossiers de déclaration d'enquête publique relatifs aux périmètres de protection des captages d'eau potable
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le transfert du dossier de mise en compatibilité du POS de la commune à la communauté de communes qui a accepté de le reprendre afin de poursuivre et terminer la procédure initiée.

Affaires diverses

Monsieur le Maire confirme que 360 m de câbles enterrés d'éclairage public ont été dérobés, rue des Boulards et rue Saint Roch. Des protections spécifiques relativement onéreuses existent mais ces endroits n'en étaient pas encore équipés. Le coût du préjudice s'élève à 7 000 € mais, dans un premier temps, seuls les travaux

indispensables au rétablissement d'un éclairage suffisant seront entrepris. M. Mendak explique qu'il y a trop de candélabres Rue Saint Roch et que les lumières de la Salle polyvalente suffisent à éclairer le Sentier du Ravelin bien que leur fonctionnement soit intermittent depuis quelques temps. M. Gervais répond que ce problème est réglé.

M. Gervais ajoute qu'il a assisté récemment à l'une des dernières réunions du comité technique du PLUi et invite l'Assemblée à venir consulter les documents en mairie, M. Mendak souligne que chaque membre des conseils municipaux concernés est destinataires de ces documents, par mail. M. Massé ajoute que les réunions ayant eu lieu traitaient de généralités et que fin 2017, seront organisées à Ouzouer pour ses administrés, des réunions propres à la commune.

M. Mendak souhaiterait qu'une réunion spécifique relative au zonage agricole puisse être organisée dans le cadre de la mise en place de ce PLUi.

M. Gervais fait remarquer que les réunions organisées jusqu'à présent ont été peu fréquentées.

Mme BOURY, en réponse à des rumeurs, précise que la pharmacie ne fermera pas à la fin de l'année, M. Massé ajoute qu'il pense qu'il en est de même pour la boucherie. M. Mendak rappelle la discussion du conseil du 16 novembre quant aux aides susceptibles d'être apportées pour l'installation ou la reprise de commerces et suggère de se rapprocher de l'Association des Maires.

Le Maire,
Guy Massé